

Réseau Afrique Europe Foi et Justice (AEFJN)

AEFJN, un pont entre l'Afrique et l'Europe

AEFJN est un réseau international basé sur la foi et présent en Afrique et en Europe.

AEFJN promeut la justice économique entre l'Union Européenne et l'Afrique sub-saharienne de sorte que la population d'Afrique puisse aspirer à un avenir meilleur.

www.aefjn.org email : aefjn@aefjn.org

Adresse postale : 174, rue Joseph II - 1000 Bruxelles, Belgique

AEFJN s'occupe de l'exploitation de matières premières, de l'accès à des médicaments de qualité, de la souveraineté alimentaire (accaparement de terres), du contrôle des armes légères, des accords commerciaux et du changement climatique.

AEFJN et les ressources naturelles en Afrique

- ◇ AEFJN croit fermement que l'exploitation des ressources naturelles en Afrique doit bénéficier la population locale.
 - * L'exploitation des ressources naturelles doit avoir lieu avec le consentement de la population locale.
 - * Les revenus engendrés doivent être utilisés au bénéfice de la population locale.
 - * L'exploitation ne doit pas apporter la destruction de l'environnement dans lequel vit la population et dont elle dépend.
- ◇ AEFJN appelle à des normes légalement contraignantes qui permettent de rendre les sociétés responsables des dommages qu'elles causent. Le cadre légal actuel prévoit une responsabilité limitée de la société mère pour les actions des filiales à l'étranger, protégeant les SMN de responsabilité.
- ◇ Comme les poursuites judiciaires dans les tribunaux locaux sont souvent difficiles sinon impossibles, AEFJN demande que les sociétés mères soient tenues pour responsables dans les tribunaux européens pour l'action de leurs filiales en Afrique.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- ◇ Découvrez davantage et communiquez-le.
- ◇ Suscitez une prise de conscience dans votre paroisse/communauté locale au sujet des ressources naturelles.
- ◇ Impliquez-vous, formez un groupe sur les ressources naturelles ou rejoignez un groupe existant.

POUR EN SAVOIR PLUS:

<http://www.aefjn.org/index.php>
/ [responsabilite-entreprises.html](http://www.aefjn.org/index.php/responsabilite-entreprises.html)
www.eccr.org.uk (en anglais)
www.corporatejustice.org
www.fataltransactions.org (en anglais uniquement)



Le pillage des Ressources Naturelles de l'Afrique

La compétition pour les ressources naturelles en Afrique devient plus féroce, surtout que beaucoup d'entre elles sont rares. Des économies émergentes telles que la Chine, l'Inde et le Brésil sont entrées en compétition avec l'UE pour se les approprier et l'Afrique risque d'y être perdante.

Le nouvel intérêt pour les ressources naturelles en Afrique profite aux investisseurs, pas à la population locale.

L'impact sur l'Afrique de l'exploitation des ressources naturelles

L'Afrique est riche en pétrole et en minerais, qui sont des éléments vitaux pour l'économie des pays développés. Cependant, l'exploitation est menée normalement par des sociétés multinationales (SMN) étrangères, qui par

Une société multinationale (SMN), parfois appelée aussi une société transnationale (STN) est une société ou une entreprise qui gère la production ou qui livre des services dans plus d'un pays. Elle a son quartier général de gestion, connu comme maison mère, dans un pays, et elle fait fonctionner des filiales dans plusieurs autres pays.

l'impact de leurs actions, ont démontré n'avoir aucun respect pour les gens en Afrique. L'exploitation détruit l'environnement et la subsistance des populations locales et provoque une pollution étendue et même de guerre. Le désir de contrôler des ressources économiquement profitables est la raison sous-jacente à de graves conflits en Afrique, spécialement en RD Congo. Les SMN n'ont rien fait pour empêcher leurs filiales de payer des groupes rebelles durant la guerre, contribuant ainsi activement à la prolongation des conflits.



En même temps, l'impact positif souvent promis en termes de développement ne s'est pas matérialisé dans la plupart des cas, puisque les profits ont été reportés à l'étranger, pendant que la population locale doit subir les conséquences négatives.

Une exploitation insouciante des ressources naturelles de l'Afrique mine l'avenir de l'Afrique

Exploitation de l'uranium au Niger

L'uranium est nécessaire pour produire de l'énergie nucléaire. Son extraction peut avoir des effets catastrophiques sur les communautés voisines et sur l'environnement. Il y a peu d'endroits où ces effets nuisibles se font sentir aussi nettement qu'au Niger. Les mines d'uranium y sont dirigées principalement par la société française Areva, propriété de l'Etat. La France importe la moitié de son uranium du Niger et exploite l'uranium au Niger depuis les 40 dernières années. En France, des millions d'ampoules sont éclairés par cet uranium, tandis que la population locale au Niger n'a aucun accès à l'électricité. Areva a contaminé l'environnement autour de ses sites miniers au



La radioactivité y mesurée est de 500 fois la normale.

Nigeria, touchant quelque 80 000 personnes. Les déchets radioactifs ont été utilisés pour la construction des rues. On a trouvé dans l'eau potable des concentrations d'uranium allant jusqu'à quatre fois plus que la limite recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le secteur du pétrole

Malheureusement, les sociétés pétrolières montrent une attitude tout aussi négligente. Une étude menée en 2008 par « Amis de la terre » des Pays-Bas a conclu que dans le delta du Niger, Shell n'appliquait pas les critères reconnus internationalement pour empêcher et contrôler les fuites de pétrole. La majorité des 27 millions de personnes qui y vivent dépend de l'eau, du poisson et des produits agricoles du delta pour leur survie, mais environ 70% du pétrole répandu n'a pas été récupéré. Les fuites de pétrole affectent

Au cours des 30 dernières années, plus de 400.000 tonnes de pétrole ont été répandues dans les criques et les sols du Nigeria méridional.



fortement la santé et la sécurité alimentaire des ruraux qui vivent près des installations pétrolifères. Entre 1997 et 2006, Shell Nigeria, selon ses propres rapports, a subi environ 250 fuites de pétrole chaque année. Beaucoup de fuites sont causées par une infrastructure vieillissante et des erreurs humaines de la part des sociétés pétrolières. Shell n'investit pas assez d'argent pour répondre aux normes internationales et pour remplacer son infrastructure vieillissante au Nigeria, malgré un bénéfice de 18,6 milliards de dollars en 2010.

L'oléoduc Tchad-Cameroun

La Banque Mondiale avait promis que le pétrole de l'oléoduc Tchad-Cameroun mènerait à la réduction de la pauvreté ; elle voulait en faire un projet modèle dans le secteur de l'industrie extractive, mais le projet n'a pas tenu ses promesses. La production de pétrole a commencé dans le bassin du Doba au Tchad en 2003. Le consortium ESSO qui exploite le pétrole est composé de ExxonMobil, Petronas et ChevronTexaco. Malgré les intentions déclarées, les revenus du pétrole ont été mal gérés et insuffisamment investis dans les secteurs de développement tels que la santé et l'éducation. Les gens qui vivent dans la région productrice de pétrole au Tchad méridional portent le poids des impacts négatifs des activités pétroli-



Le Tchad est resté un pays pauvre, non démocratique et soumis à des conflits.

ères. Ils sont en train de perdre leurs moyens de subsistance puisque leur terre est prise par le consortium. Des infrastructures sont construites pour le développement du pétrole, mais rarement pour celui des gens. Ils doivent endurer des conditions de vie pire qu'avant – poussière, risques pour la santé, etc. – et des mesures de compensation faiblement appliquées.

Notre foi nous mène à passer à l'action sur les ressources naturelles

En tant que chrétiens, nous mesurons les conséquences de l'exploitation des ressources naturelles du point de vue du Royaume de Dieu et de sa justice. La doctrine sociale de l'Eglise met les êtres humains au centre du souci de chaque politique – les ressources naturelles doivent être au service du bien-être des gens.

"Dieu a donné à l'Afrique d'importantes ressources naturelles. Face à la pauvreté chronique de ses populations, victimes d'exploitation et de malversations locales et étrangères, l'opulence de certains groupes choque la conscience humaine. Edifiés pour la création de richesses dans leurs propres nations et souvent avec la complicité de ceux qui exercent le pouvoir en Afrique, ces groupes assurent trop souvent leur propre fonctionnement au détriment du bien-être des populations locales. Agissant en collaboration avec toutes les autres composantes de la société civile, l'Eglise doit dénoncer l'ordre injuste." **Benoît XVI Africa Munus N. 79**

